

P-V DE LA REUNION DU 9 SEPTEMBRE 2014

REUNION DU COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES INSTALLATIONS NUCLEAIRES DE FLEURUS-FARCIENNES.

Présents:

Madame Muriel GLAUDE, Responsable du Département Environnement Province du Hainaut et **Présidente du Comité.**

Représentants des Autorités provinciales:

Représentants des Administrations fédérales:

Représentants des Administrations communales:

Monsieur Luc BAUWIN, Echevin – SOMBREFFE

Monsieur Vincenzo CATALANO, Service Communication - Ville de FLEURUS

Madame Renée COSSE, Représentante ECOLO – FLEURUS

Madame Angélique CRUCILLA, Responsable Communication – FARCIENNES

Monsieur Marc FALISSE, Conseiller communal – FLEURUS

Madame Dina LANSMAN, Fonctionnaire PLANU – CHATELET

Monsieur Xavier LEFEVRE, Fonctionnaire PLANU – AISEAU-PRESLES

Madame Valérie VELGHE, Fonctionnaire PLANU - CHARLEROI

Représentants du site nucléaire:

Monsieur Grégory DELECAUT, Communication – IRE

Monsieur Jacques LAMBAERTS, Chef d'établissement - NTP-EUROPE

Représentants de la population:

Madame Elisabeth DECLEVE, Vie Féminine – FLEURUS

Monsieur Albert SCHLEIPER, Président de l'Association Farciennes+

Monsieur Gian-Carlo TOMASI, Riverain - FARCIENNES

Madame Christiane VASSART, Ligue des Familles – FLEURUS

Excusés:

Monsieur Philippe BARBIER, Conseiller communal – FLEURUS

Madame Joséphine CAMMARATA, Echevine – FARCIENNES

Madame Laurence CHAVALLE, Fonctionnaire PLANU – LES BONS VILLERS

Monsieur Philippe DAMHAUT, Responsable de Site – ONDRAF – Site Fleurus

Monsieur Frédéric DEYONGHE, Conseiller en Environnement – AISEAU-PRESLES

Monsieur Francis LORAND, Echevin - FLEURUS

Monsieur J.-P. MINON, Directeur Général de l'ONDRAF

Monsieur Rudy PERES, GALF – FLEURUS

Monsieur Hans VAN DE MAELE, Directeur Général – TRANSRAD

Monsieur Jean-Michel VANDERHOFSTADT, Directeur Général – IRE

Premier point:**Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 juin 2014**

Suite à l'envoi du procès-verbal provisoire, Messieurs FIERENS, VAN BLADEL et VANDERHOFSTADT ont fait quelques remarques. Elles ont été intégrées au procès-verbal envoyé avec la convocation. Il n'y a pas d'autre remarque, le procès-verbal est approuvé.

Deuxième point:**Exposé du Médecin du travail de l'I.R.E. sur la radio protection et les risques**

Monsieur VANDERHOFSTADT a envoyé un mail hier soir pour signaler qu'en raison d'un contretemps de dernière minute, le médecin du travail ne pouvait participer à la réunion de ce soir. Ce point est donc reporté à la réunion du 2 décembre.

Troisième point:**Dernières nouvelles des entreprises: projets, incidents,...**

Pour l'I.R.E., Monsieur DELECAUT précise qu'il n'y a pas eu d'incident, ni de problème depuis la dernière réunion. Tout va très bien pour l'I.R.E. pour l'instant. Les travaux pour la sécurisation du site se poursuivent.

Il y a eu aussi pas mal de recrutement. On a une augmentation de 15% du personnel. On a dépassé les 150 travailleurs. On a notamment recruté un mi-temps qui va s'occuper exclusivement de la communication, tant de la communication interne vis-à-vis du personnel, que de la communication externe vis-à-vis de la population et des administrations.

Madame COSSE demande où en sont les opérations de démantèlement pour ONDRAF – Site FLEURUS

Monsieur SCHLEIPER voudrait savoir comment cela se passe pour NTPE.

Pour NTPE, Monsieur LAMBAERTS signale qu'il s'agit d'une activité qui vient d'une activité en faillite et qu'il faut relancer. Il faut regagner les marchés, étoffer un peu le service commercial. Quand la faillite a été prononcée, beaucoup de sociétés ont dit qu'il n'y avait plus eu de production. Il a donc fallu retourner vers les clients pour dire qu'on était toujours là. C'est un secteur où il y a beaucoup de concurrence.

Monsieur SCHLEIPER demande si l'activité est fiable.

Monsieur LAMBAERTS répond par l'affirmative. On a un souci constant de la sécurité. On engage un peu. On a trouvé un responsable pour la sécurité nucléaire et on a un contrat avec une société spécialisée qui est chargée de l'assister. On a également engagé quelqu'un au niveau commercial qui a déjà travaillé dans le domaine.

En fait, on n'a jamais arrêté la production. Il y a eu la période BEST puis la période sous curatelle qui a abouti à la faillite. On a arrêté certaines activités et on a continué à faire fonctionner tout ce qui est industriel et médical.

Monsieur CATALANO demande où est situé NTPE physiquement par rapport à ONDRAF - Site FLEURUS.

Monsieur LAMBAERTS précise que tout ce qui était pharmaceutique et cyclotron qui était dans le bâtiment B14 a été déménagé vers le bâtiment 6. Il reste encore certaines pièces à déménager. On a un contrat avec l'ONDRAF pour libérer les surfaces et les gérer pour pouvoir les remettre en ordre. On a un audit et on est sous surveillance de l'AFCN. On travaille aussi avec l'ONDRAF, on doit évacuer les déchets de façon régulière.

Le cyclotron est à l'arrêt et il y a eu des contrôles pour voir s'il était en état pour le remettre en service. Il fabriquait de l'iode 123 et du thallium 201 utilisé contre le cancer de la thyroïde. On a également lancé le fluor 18. Le monde des isotopes est compliqué au niveau commercial. On est toujours dépendant d'un seul client. On a arrêté tout ce qui est radio chimique et radio pharmaceutique. On fait l'industriel et le médical.

Monsieur FALISSE demande si au niveau planification d'urgence, tout est en ordre. Tout est-il bien prévu pour que les choses fonctionnent normalement?

Madame LANSMAN précise qu'il existe une planification par rapport aux communes. Depuis 2008, il y a beaucoup plus de réunions, de rencontres et d'exercices pour tester au maximum les procédures. Les plans internes d'urgence des entreprises ont été revus.

Monsieur LAMBAERTS ajoute que leur plan interne d'urgence doit s'intégrer dans celui de l'I.R.E. On a régulièrement des réunions pour discuter de l'aspect sécurité.

Madame LANSMAN signale qu'il y a obligation de réaliser des exercices de petite et de plus grande ampleur. Tout est mis en œuvre.

En ce qui concerne les comprimés d'iode qui seraient périmés, Monsieur FALISSE se demande si les gens savent ce qu'ils doivent faire.

Madame LANSMAN précise qu'ils ne sont pas périmés au sens d'avoir perdu leur efficacité. Simplement il y a une obligation de prévoir une date de péremption.

Monsieur CATALANO pense qu'il serait bon de refaire une information. Par ailleurs, la Ville de FLEURUS a déposé son plan d'urgence en 2013 et il peut en fournir une copie.

Madame VELGHE signale que chaque commune a un P.G.U.I. (plan général d'urgence et d'intervention). Ce plan a été validé par les conseils communaux et les autorités provinciales. Ce plan reprend l'inventaire de tous les risques. Elle ajoute que Madame QUENON organise demain une réunion en vue de préparer l'exercice qui aura lieu en novembre.

Via le Bulletin communal, les citoyens ont été informés qu'ils pouvaient aller chez le pharmacien pour en retirer, en fonction de la composition du ménage. Les sociétés peuvent réserver leurs comprimés sur le site www.risquenucleaire.be.

Monsieur CATALANO ajoute que les entreprises ont été contactées pour savoir si elles avaient bien leurs comprimés d'iode.

Madame LANSMAN précise qu'il y a également des mesures de confinement qui sont recommandées aux sociétés, écoles, administrations,...

Monsieur SCHLEIPER n'est pas certain que les particuliers soient bien informés. Il faut régulièrement rappeler ce qu'il y a lieu de faire.

En ce qui concerne l'exercice qui aura lieu fin novembre, il est possible d'avoir une information sur le débriefing à chaud qui aura eu lieu, lors de la prochaine réunion.

Madame VELGHE signale que par rapport à la langue, afin d'être certain d'avoir bien compris l'information, il suffit de s'adresser au Fédéral pour avoir l'explication dans la langue de son choix.

La question de la possible pénurie d'électricité est évoquée. En principe, les industries nucléaires, comme les entreprises SEVESO ne seront pas impactées par les délestages mais que se passerait-il si malgré tout, il y avait un black-out? Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion afin que les entreprises précisent les dispositions prises pour faire face à un éventuel black-out.

Pour rappel, la prochaine réunion est fixée au mardi **2 décembre 2014 à 18 heures dans les locaux de l'Administration communale de FLEURUS.**